

Agenda



Dimanche 8 mars : 3^{ème} du Carême (année B)

9h30 "lecture guidée" sur l'évangile du fils prodigue (*Lc 15, 11-31* :)

messe à 10h30

Eveil à la foi

Jeudi 12 : **messe à 12h15**

Samedi 14 : accueil de 10h à 12h

10h30 : 3^{ème} étape du baptême de Romane

12h : Réunion de Carême des enfants du catéchisme
déjeuner avec les enfants du catéchisme libanais

Dimanche 15 mars : 4^{ème} du Carême (année B)

9h30 "prière en groupe" sur l'évangile de l'aveugle de Jéricho (*Mt 10, 46-52*)

messe à 10h30

Quête pour les prêtres âgés

Jeudi 19 : **messe à 12h15**

Samedi 21 : accueil de 10h à 12h

Dimanche 22 mars : 5^{ème} du Carême (année B)

9h30 "prière d'alliance personnelle",
sur une relecture de sa journée ou de sa semaine

messe à 10h30

Messe des familles Premières Communions

Quête pour le CCFD

Jeudi 26 : **messe à 12h15**

Samedi 28 : accueil de 10h à 12h

Dimanche 29 mars :

dimanche des Rameaux et de la Passion

messe à 10h30

Mardi 31 : 18h messe Chrismale à la cathédrale de Nanterre

20h15 lecture priante

Jeudi 2 avril : 20 h **Messe en mémoire de la Cène du Seigneur**

Jeudi Saint Quête pour les pélicans

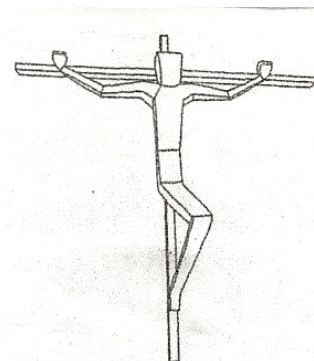
Vendredi 3 avril : 20h **Célébration de la Passion du Seigneur**

Vendredi Saint Quête pour la Terre Sainte

Samedi 4 avril : 21h **La Résurrection du Seigneur**

Veillée pascale

Dimanche 5 avril : Messe du jour de Pâques à 10h30



LA CROIX DE BERNY

**3^{ème} Dimanche du Carême
8 mars 2015**

Campagne 2015 du denier de l'église

« Pour que ma paroisse reste ouverte à tous,
je participe à l'effort de sa mission »

Le denier, pourquoi ?

Pour assurer le traitement mensuel des prêtres : le denier sert en priorité à assurer les charges de la vie courante des prêtres, leur traitement, leurs assurances sociales mais aussi l'aide aux prêtres retraités. Vos dons permettent aussi de rémunérer les laïcs au sein des paroisses (comme notre secrétaire Brigitte et Guimar qui veille à la propreté des locaux).

Pour entretenir votre paroisse et assurer son fonctionnement : elle doit faire face à de nombreuses dépenses que ce soit pour l'entretien, l'aménagement des locaux paroissiaux, les factures d'électricité, de chauffage et autres dépenses indispensables.

Pour financer les activités au service de la communauté des fidèles:

Soutenir sa paroisse, c'est aussi lui donner les moyens de continuer ses nombreuses missions : les célébrations, le catéchisme, les décorations florales ou autres pour la liturgie, l'animation des lieux d'accueil et d'écoute sans oublier les temps de rencontre et de partage.

Les obsèques de Christiane DOLLOIS ont eu lieu le 6 mars à Saint Gilles.
Prions pour elle.

Accueil et secrétariat de Saint-François d'Assise
2, avenue Giovanni Boldini, 92160-Antony (01 43 50 69 35)
Mail : sfso@wanadoo.fr et site <http://saintfran.free.fr>

« **Les dons sont une des ressources de ma paroisse, c'est ma responsabilité de baptisé de contribuer au denier** »

Comment donner au denier ?

Pour la paroisse vous recommandons le don en ligne ou le prélèvement automatique qui fonctionne très bien.

- Par prélèvement automatique, le plus sûr moyen de répartir vos offrandes sur l'année. (<http://92.catholique.fr/Don-regulier-par-prelevement>)
- Par carte bancaire sur Internet (transactions sécurisées sur <http://denier.org/don-eglise-catholique-nanterre>)
- Par chèque à l'ordre de votre paroisse Saint-François d'Assise

Combien donner ? A la mesure de vos moyens, c'est une contribution volontaire. L'Église suggère de donner en moyenne de 1% à 2% de votre revenu annuel. Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt 66% de votre don.

Séverine Philibert (économe paroissial)



Carême 2015
avec le CCFD-Terre Solidaire

Mandaté par les évêques de France pour animer une campagne sur la solidarité internationale pendant le carême, le CCFD-Terre Solidaire propose des pistes de réflexion et d'animation (ainsi l'opération "Bouge Ta Planète") tournées vers une gestion de la planète respectueuse de l'environnement et de la sécurité alimentaire des populations.

Il invite chacun à faire un don pour soutenir les actions des femmes et des hommes qui luttent contre les causes structurelles de la faim dans les pays du Sud.

Une (déjà) longue histoire

Au début des années 60, des mouvements et services de l'Église catholique déjà engagés dans des actions de solidarité nationale et internationale décident de répondre, ensemble, à l'appel lancé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et relayé par le pape Jean XXIII pour la lutte contre la faim dans le monde.

En 1960, un comité est constitué sous l'autorité de Mgr Ménager, secrétaire général de l'Action catholique, c'est le futur Comité Catholique Contre la Faim (CCCF). L'enjeu est avant tout de mobiliser des laïcs à travers un éventail étendu de mouvements. Le choix est fait d'un engagement durable afin d'agir sur les points clés du développement, **"sur les causes plutôt que sur les effets"**.

L'Assemblée des cardinaux et archevêques va soutenir cette option. Cette option doit beaucoup à l'influence du P. Lebreton, dominicain, dont s'inspirent les pionniers, et à celle des mouvements tels que l'ACO, la JOC ou la JAC, dotés d'une expérience internationale.

Le CCCF s'insurge contre une aide paternaliste et intéressée des pays riches et, surtout, il situe le combat au niveau des valeurs. Plus que la croissance, le CCCF plaide pour un développement *"harmonisé"* qui repose sur la répartition des richesses.

Très vite il apparaît, notamment dans la réflexion enrichie par l'encyclique *Populorum Progressio*, que la lutte contre la faim ne peut aboutir que par le développement des populations concernées. En 1966, le CCCF devient Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement : le CCFD.

► La notion de développement que défend le CCFD fait appel à une conception globale de la personne humaine ; c'est **avoir la capacité d'être acteur de sa propre histoire**, de s'épanouir et de progresser vers une situation plus humaine.

► Le CCFD conçoit ce développement comme un processus collectif réalisé par les bénéficiaires eux-mêmes qui créent des activités économiques, ou renforcent les liens sociaux et leur société civile.

► Dans ce cadre, le développement apparaît au CCFD comme un élément constitutif de la solidarité internationale.

Rappel

Le CCFD-Terre Solidaire est une association comptant aujourd'hui quelques 29 mouvements de laïcs et services d'Église, parmi lesquels : Action Catholique des Enfants, ACF, ACI, ACO, Chrétiens dans l'Enseignement Public, Chrétiens dans le Monde Rural, CVX, Délégation catholique pour la coopération, JEC, JIC, JICF, JOC, Mouvement Chrétien des Retraités, MCC, Mouvement Eucharistique des Jeunes, Pax Christi, Société de Saint-Vincent de Paul, Vivre ensemble l'Évangile Aujourd'hui (VEA) etc...

Pour remplir sa mission, le CCFD-Terre Solidaire est organisé en réseau de bénévoles aux niveaux local (*), régional et national. Il s'appuie sur une équipe professionnelle permanente. Ainsi, le CCFD témoigne de l'Évangile par la réflexion, la défense, le soutien et l'action en faveur des pauvres ; avec ses partenaires, voix des exclus de notre société, il les veut **acteurs de leur propre développement**.

(*) ainsi l'équipe CCFD d'Antony-Bourg-la-Reine qui publie plusieurs fois par an le petit journal "Partager" (à prendre sur la table de presse).

Des exemples de projets : voir le panneau

L'équipe CCFD d'Antony-Bourg-la-Reine